Profil de référence de l'économie des ménages ruraux de la zone MR08 « Vallée du fleuve Sénégal » (Mauritanie) [1]

Avril 2018

[1] Le travail de terrain de ce profil a eu lieu en Avril 2018 dans la Moughataa de Kaedi, Wilaya de Gorgol. L'information présentée fait référence à l'année de consommation octobre 2016- septembre 2017 ; sans changements rapides et fondamentaux dans l'économie de la zone, l'information contenue dans ce profil restera valide pour environ cinq à dix ans.

Table des Matières

I. Contexte 3

II. Marché et Circuit d'approvisionnement 6

III. Calendrier Saisonnier 8

IV. Catégorisation socioéconomique 10

V. Sources de Nourriture 11

VI. Sources de Revenu monétaires 12

VII. Schéma des dépenses 15

VIII. Les Risques et Chocs 18

IX. Conclusions et Recommandations 20

I. Contexte

L'étude de la zone de moyens d'existence « Vallée du fleuve Sénégal MR08 », suivant l'approche, de l'analyse de l'économie des ménages, appelée HEA « Household Economy Analysis » a été commanditée par l'Action Contre la Faim mission Mauritanie, à travers le Projet régional HEA Sahel du Bureau régional de Save the Children International (SCI) basé à Dakar. Toutes ces activités sont rendues possibles grâce aux financements de l'Office of Foreign Disaster Assistance (OFDA) de la branche humanitaire de l'United States Agency for International Development (USAID).

Cette étude avait pour objectif de : (1) Réaliser le profil de référence HEA de la zone de moyens d'existence «Vallée du fleuve» ou MR08, (2) Assurer le renforcement et la démultiplication des compétences des acteurs de la sécurité alimentaire et moyens d'existence de la Mauritanie sur l'approche HEA à travers une formation théorique et pratique sur le terrain, (3) Obtenir des informations détaillées sur les moyens d'existence des ménages par groupe socio-économique dans la zone indiquée, (4) Organiser des sessions de restitution au niveau local et national pour partager les principaux enseignements tirés de cette étude.

La zone de moyens d'existence « Vallée du fleuve » est située dans la partie Sud du pays. Elle est limitée au nord-ouest par la zone de moyens d'existence « Transhumance pastorale », dans sa partie nord centrale par la zone de moyens d'existence « Agropastorale », au Nord-Est par la zone de moyens d'existence « Culture pluviale » et au sud par le Fleuve Sénégal. Elle couvre la partie sud des wilayas du Guidimakha, du Gorgol, du Trarza et du Brakna. (Cf. graphique N°1)
Le climat de la zone est marqué par l'alternance d'une très faible saison de pluie de 3 mois (juillet à septembre) et d'une longue saison sèche, fraîche de novembre jusqu'à mars avec de basses températures en saison froide. La moyenne pluviométrique varie entre 250 – 300 mm/an

Graphique N° 1 : Carte de localisation de la zone d'étude

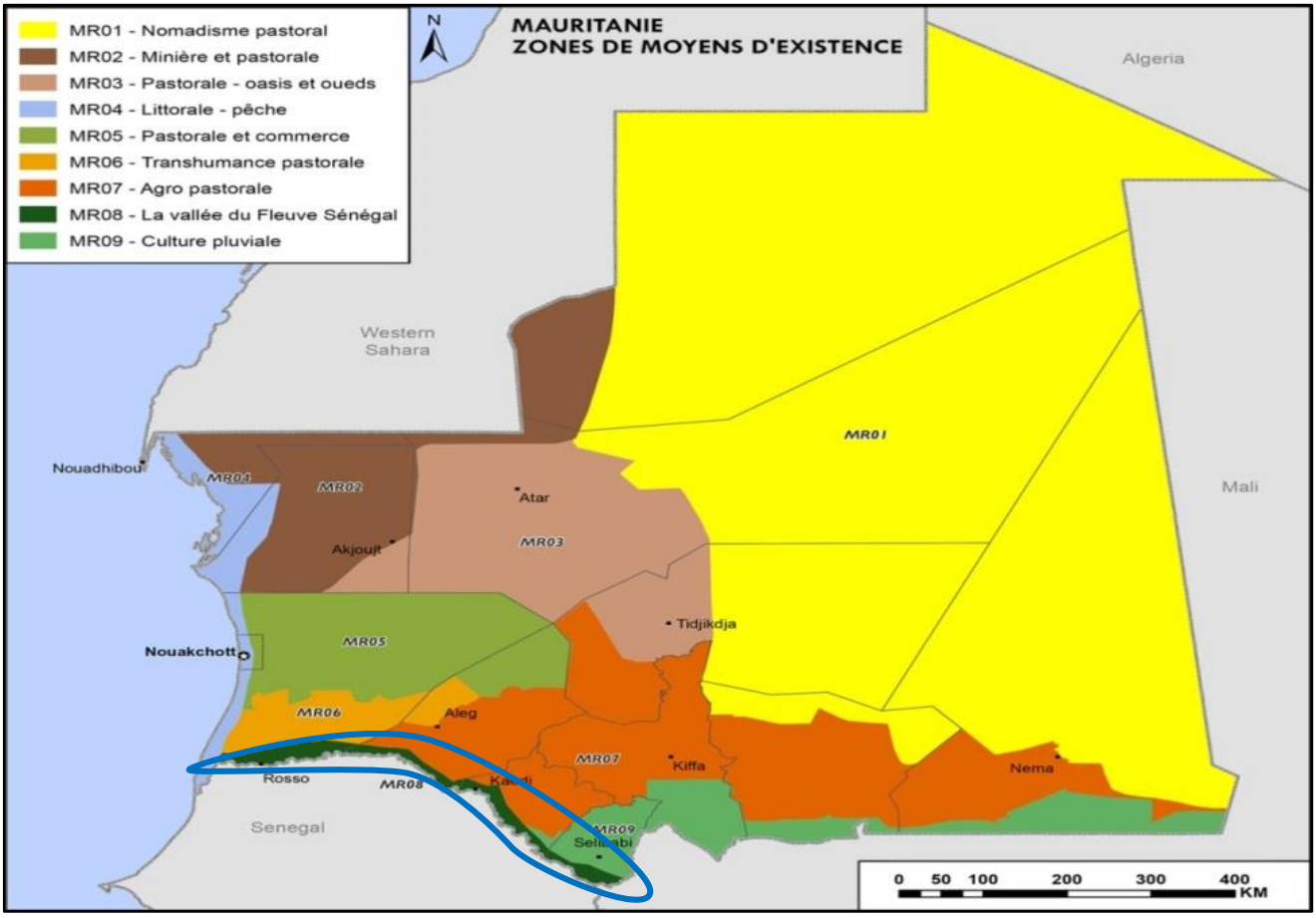

Les populations dans la zone sont généralement concentrées autour de l'élevage et de l'agriculture.

Le revenu dans la zone de moyen d'existence provient essentiellement de l'activité Agricole et de l'élevage. L'agriculture pluviale est très peu rentable à cause de la rareté des pluies et de leur très mauvaise répartition spatiotemporelle. Aussi au niveau des périmètres agricoles, l'insuffisance d'entretien sur les canaux d'irrigation et la pauvreté des sols contribuent à baisse des rendements pour ce type de culture.

L'élevage est dominé par les espèces bovine ; ovine et caprine. Les caprins s'adaptent mieux aux conditions climatiques de la zone. La sécheresse, la rareté des points d'eau, les épizooties (maladies animales) constituent les principales contraintes dans la zone pour une bonne évolution de l'activité d'élevage.

L'approvisionnement des ménages dans la zone s'effectue en général à partir des marchés des chefs-lieux de wilaya. Le marché de Kaédi est approvisionné à partir de Nouakchott pour les denrées de première nécessité (riz, huile, farine, sucre, *etc.*). La ville de Kaédi dispose d'un marché très bien fourni en denrées de première nécessité.

Les marchés sont petits et éloignés les uns des autres, ce qui rend souvent difficile l'approvisionnement des ménages surtout pendant l'hivernage avec la coupure des routes par les eaux de pluies.

Les principales sources de nourriture pour l'ensemble des groupes de richesse demeurent les achats alimentaires sur le marché et la consommation de la propre production agricole et animale (lait, viande, riz, maïs, niébé, *etc.*).

Dans la zone, l'accès aux soins de santé et à l'éducation est très limité à cause de l'insuffisance des infrastructures et de la distance qui les sépare des usagers. Là où elles existent, elles souffrent d'insuffisance de personnel qualifié et de moyen financier pour leur fonctionnement.

La ville de Kaédi est la capitale de la wilaya du Gorgol.

1.1. Couverture de la zone de moyens d'existence

Les wilayas, Moughataa et communes faisant partie de la zone de moyens d'existence « **Vallée du fleuve Sénégal** » MR08 de la Mauritanie sont consignés dans le tableau ci-dessous :

Tableau N° 1 : Répartition de la population par Moughataa et par Wilaya pour la zone de moyen d'existence « Vallée du fleuve Sénégal » (MR08).

ZME	Wilayas	Moughataa	Répartition Population de 2018
Vallée du fleuve Sénégal "MR08"	Brakna	Bababe	25 748
		Boghe	67 540
		M'Bagne	41 233
	Gorgol	Kaedi	116 774
		Maghama	30 910
	Guidimakha	Selibaby	72 145
	Trarza	Keur Macene	12 905
		R'Kiz	19 592
		Rosso	48 806
Population Total			435652

1.2. Cadre Analytique HEA

L'approche HEA est un cadre d'analyse basé sur les moyens d'existence des communautés dans une zone géographique, plus ou moins homogène en matière d'accès au marché et de système de production. Elle aide à déterminer comment les populations accèdent aux biens et services dont ils ont besoin pour survivre et prospérer. Elle permet de catégoriser les ménages en fonction de leur niveau de richesse, d'identifier leurs différentes sources de nourriture, de revenu et le schéma de leur dépense pendant une année de consommation alimentaire dite année de référence.

Aussi, il fait ressortir les chocs et les stratégies d'adaptation des populations en cas de chocs, ainsi que la compréhension des interactions entre les classes de richesses. En outre, cette approche permet de déterminer les besoins d'intervention à court, moyen et long terme pour les programmes humanitaire et de développement.

1.2.1. Méthodologie

La méthode employée est celle couramment utilisée dans les profils ruraux. Il s'agit d'abord de la sélection de l'équipe de collecte de données, suivie de la session de formation de mise à niveau des enquêteurs. Ensuite, la collecte des données secondaires auprès des structures techniques locales et sur les marchés de la place. Puis, la collecte des données primaires sur le terrain à travers les focus groups. Au total, il y a eu cinquante (50) entretiens focus groups, dont dix (10) focus groups communautaires et quarante (40) focus groups ménages. Les focus groups communautaires permettent de recueillir des informations d'ordre général et de procéder à la catégorisation socio-économique, tandis que les focus groups ménages permettent de recueillir les caractéristiques fondamentales du ménage type pour chaque groupe de richesse.

Enfin, les données primaires collectées sur le terrain sont traitées, analysées, puis consolidées en choisissant les valeurs modales comme valeur de référence pour donner l'image du ménage type pour chaque catégorie socio-économique dans une année normale dite année de référence.

La Moughataa de Kaédi a servi de point de chute pour l'équipe pour abriter cette étude Baseline.

1.2.2. Echantillonnage des villages cibles

L'échantillonnage des sites de l'étude a été fait sur la base d'un choix raisonné selon la représentativité par rapport à la zone de moyens d'existence. Les sites ou quartiers qui ont fait l'objet de cette étude sont les suivants :

Tableau N°2 : Liste des villages cibles.

N° d'ordre	Communes	Villages	Coordonnée géographique	
			N	WO
1	Néré Wallo	Néré Wallo	16.11279°	13.63858°
2	Néré Wallo	Sylla	16.1301°	13.58898°
3	Néré Wallo	Sinthiou Boumak	16.12532°	13.60955°
4	Jeol	Arifunda	16.12107°	13.49059°
5	Jeol	Guiraye	16.10452°	13.45052°
6	Tokomadji	Kundel	15.78414°	13.26267°
7	Tounfé Civé	Garly	15.62169°	13.16175°
8	Jeol	Theitiane	15.97413°	13.32185°
9	Tokomadji	Tokomadji	15.73075°	13.23917°
10	Tounfé Civé	Civé	15.69907°	13.20487°
11	Kaédi	Kaédi	16.14614°	13.50546°

Graphique N° 2 : Carte de la répartition des villages échantillon

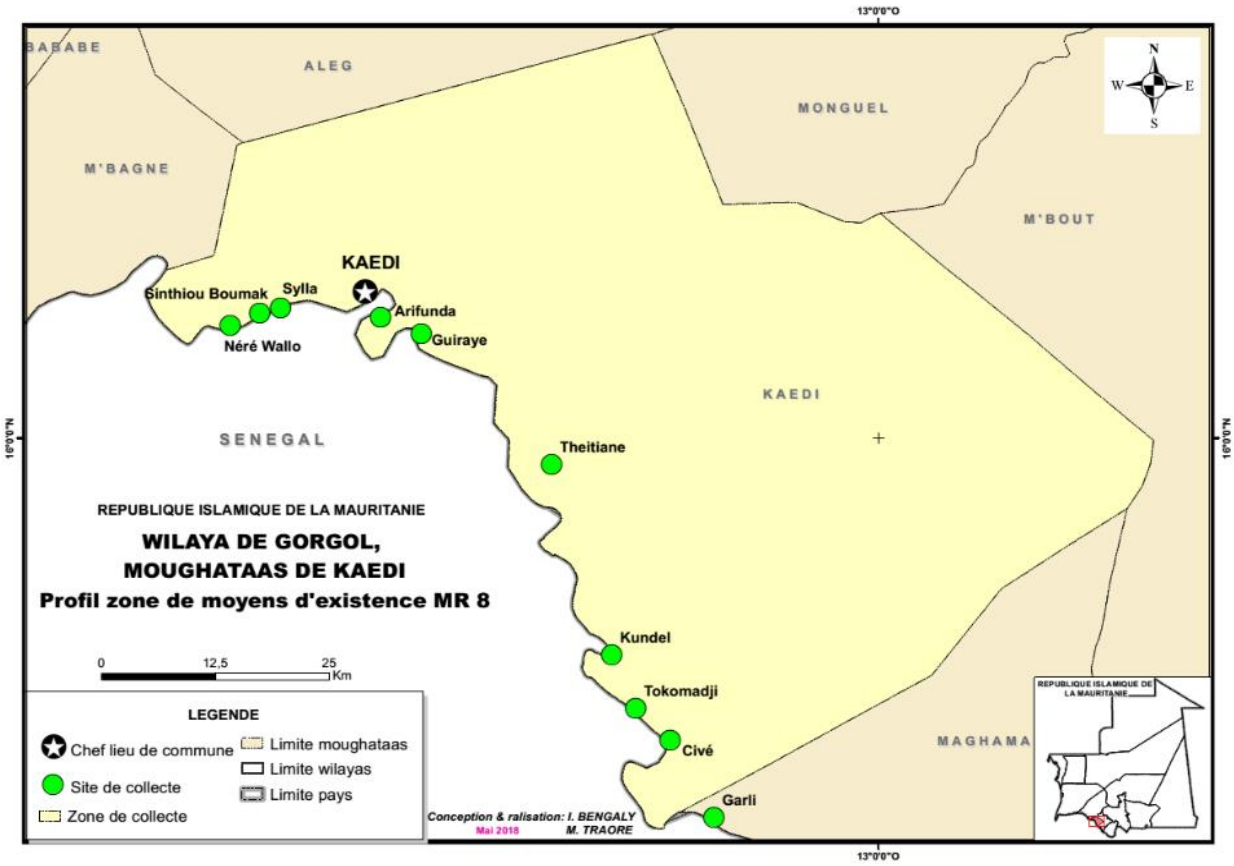

II. Marché et Circuit d'approvisionnement

Les difficultés d'approvisionnement sont moindres au niveau de la wilaya du Gorgol grâce à sa proximité avec la route de l'espoir reliant la zone à la capitale Nouakchott (environ 400 Km).

Le marché régional de Kaédi dans la zone de la vallée du fleuve Sénégal de la Mauritanie est aussi le lieu d'écoulement des animaux d'élevage (bovins, ovins et caprins) et des produits agricoles (riz, maïs, niébé, patates douce, *etc.*). Notons que tous les montants mentionnés dans ce rapport sont indiqués dans la nouvelle unité monétaire de la Mauritanie (MRU).

Le prix moyen des principales denrées consommées dans la wilaya du Gorgol est le suivant : le riz local 20 ouguiyas (MRU), l'arachide 50 ouguiyas (MRU), quant au niébé, le prix est de 25 ouguiyas (MRU), le maïs est de 10 ouguiyas (MRU), le sorgho à 15 ouguiyas (MRU).

Le prix des principales denrées a peu évolué durant notre année de référence. Le sucre, huile et le blé sont restés stables que ce soit en période post-récolte et pré-récolte (25 ouguiyas pour le blé). Le riz importé a connu une hausse de + 50% entre les deux périodes (25 ouguiyas à la post-récolte et 50 ouguiyas pour la pré-récolte), ainsi que l'arachide avec une hausse de + 20% (40 ouguiyas en période post-récolte et 50 ouguiyas pour la pré-récolte). Quant au niébé, on note une hausse significative de + 50% entre le prix de la période post-récolte et pré-récolte, soit une valeur de 25 et 50 ouguiyas. Le graphique N° 3 ci-dessus montre les variations de prix des principales denrées entre la période post et pré-récolte dans la wilaya.

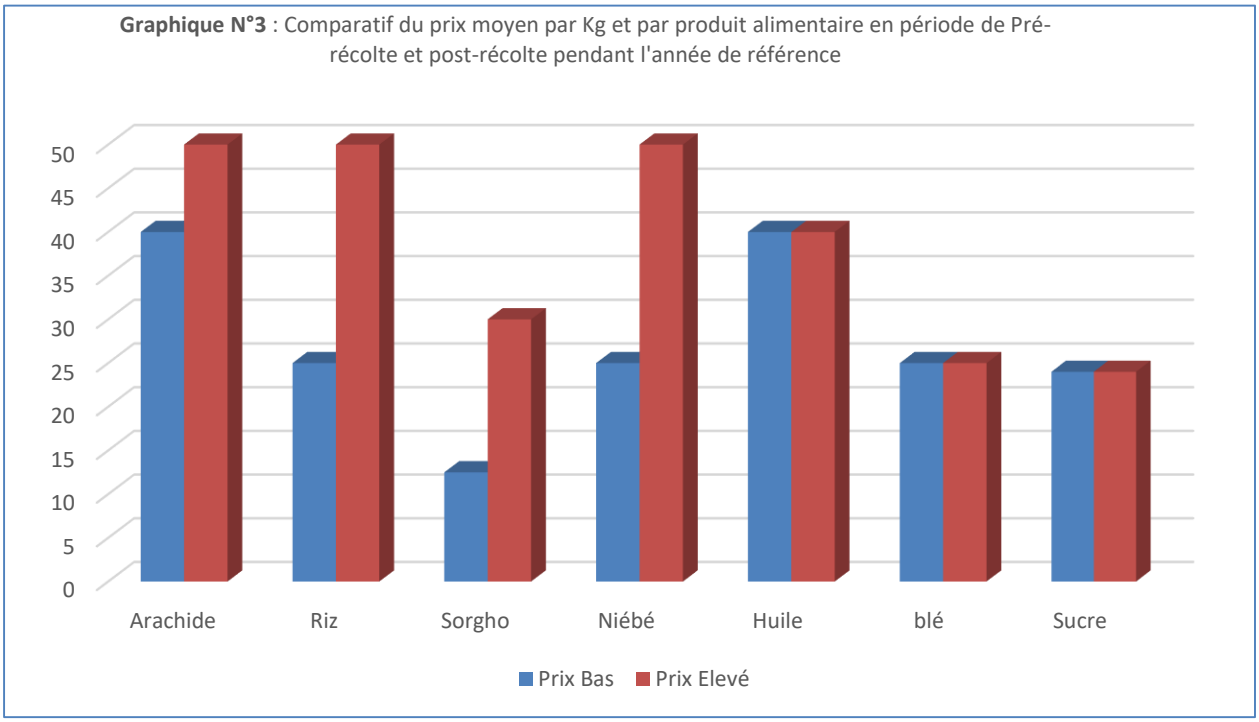

Le prix moyen des bétails de la zone était le suivant:

- Bovins: 12 000 ouguiyas (MRU)
- Ovins : 2 500 ouguiyas (MRU)
- Caprins : 1 300 ouguiyas (MRU).

Le prix des bovins a subi une grande fluctuation durant notre année de référence octobre 2016 – septembre 2017. Le prix de cette espèce a oscillé de 6 000 à 12 000 Ouguiyas. Pour les caprins, le prix est resté relativement stable et était de 2 400 à 2 700 ouguiyas. (Cf. graphique N°4)

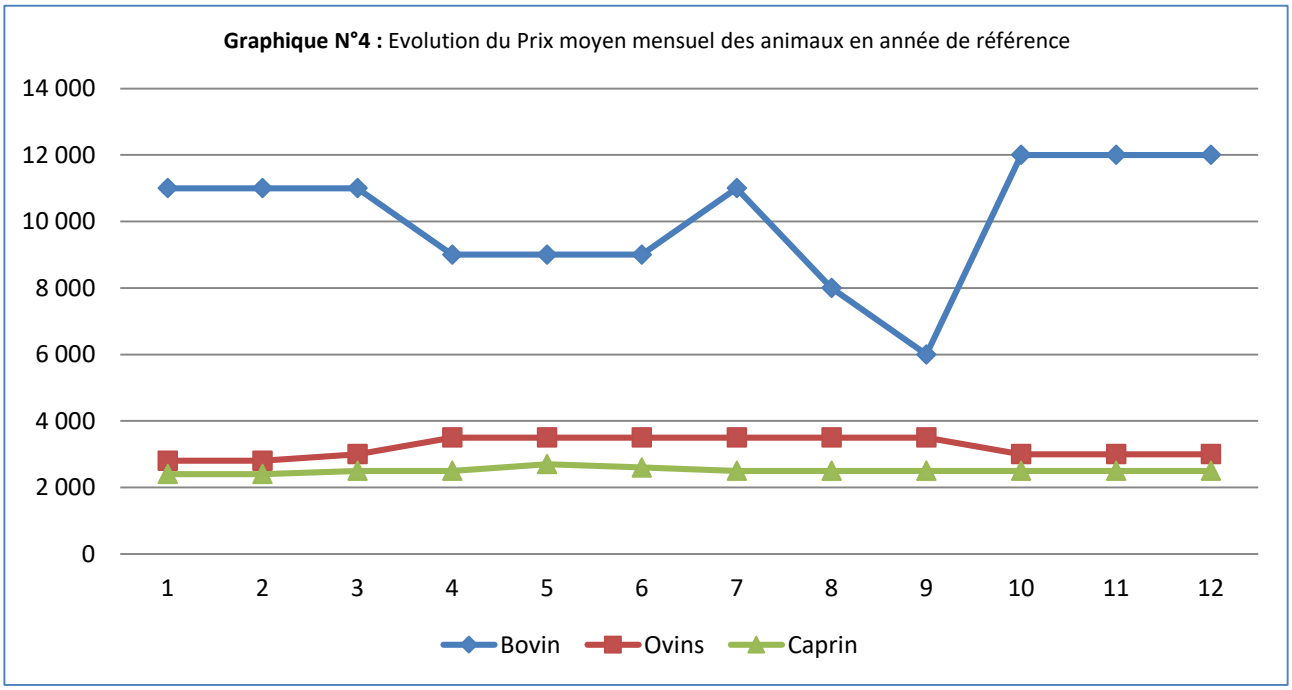

III. Calendrier Saisonnier

Le calendrier saisonnier nous décrit l'ensemble des activités et évènements qui se succèdent dans la zone de moyens d'existence au cours d'une période de douze mois appelée ***« année référence ».*** Dans notre contexte précis, le calendrier saisonnier commence avec la fin de l'hivernage, qui commence en octobre pour finir en septembre. L'année qui a servi de référence pour notre étude est la période d'octobre 2016 à septembre 2017. Selon les informateurs clés dans la zone, elle a été moyenne et normale pour la plupart des populations du Gorgol « Vallée du fleuve Sénégal MR08 ». Les communautés dans la zone s'occupent essentiellement de l'élevage, des activités agricoles, du travail occasionnel, du petit commerce, de l'artisanat et de cérémonies religieuses.

La pluviométrie est très signifiante dans la zone. Ce qui signifie l'existante de la production agricole. Cependant, dans certains endroits, les communautés font beaucoup de culture maraîchère avec l'utilisation de moyens d'exhaure. Les mois de pluies dans la zone sont les mois de juillet à septembre.

Analyse du calendrier saisonnier dégage trois grandes périodes d'activités qui sont les suivantes :

La 1ère période d'août à mars qui correspond à la période sèche froide constitue la forte période de production laitière, ce qui est synonyme d'abondance alimentaire pour les communautés vivant dans la zone. Elle correspond également au pic des ventes de bétail (janvier-mars). Toutes les activités génératrices de revenu dans la zone, petit commerce, main d'œuvre construction, artisanat rapportent à la communauté pendant cette période. Elle peut être considérée comme une période faste dans la zone de moyens d'existence avec la disponibilité de la production laitière, les opportunités de travail de main d'œuvre local pour les travaux champêtres avec l'entretien des parcelles rizicoles etc. et du prix des denrées relativement moins cher. En année normale, la transhumance concerne les bovins seulement qui migrent vers le Sénégal à la recherche de point d'eau et de pâturages mieux fournis. La période de retour de troupeaux est pour le mois de juillet-août. Le début de la période correspond au pic de maladie pour les animaux. Aussi, nous observons une augmentation des cas de paludisme.

La 2ème période, d'avril à juin correspond à la période de soudure pastorale ce qui pousse les communautés à la pratique de la complémentation alimentaire des animaux avec l'achat des aliments bétails et le payement de la main d'œuvre pour l'entretien des animaux. Les activités génératrices de revenu dans la zone sont pratiquées mais avec peu d'intensité sauf pour les activités d'entretien des animaux (abreuvement etc.).

La 3ème période, de juillet à septembre correspond au mois de pluies pendant lesquels, les opportunités pour les activités génératrices de revenu sont au plus bas. Elle correspond aussi à l'augmentation saisonnière du prix des denrées de base, ce qui fait d'elle la période de soudure généralement de la zone selon les communautés. Pendant cette période, les ménages sont obligés à contracter des prêts pour juguler leur difficulté alimentaire surtout pour les couches les plus vulnérables. Pendant cette période des pluies, on assiste à une augmentation des cas de paludisme.

Les cérémonies de mariages et les fêtes religieuses pour notre année de référence ont été observées durant les mois de décembre, juin et septembre.

Graphique N° 5 : Calendrier saisonnier

Source de nourriture/activité génératrice de revenu	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept
L'hivernage : les mois de pluie										pluie		
Crue du fleuve	culture de décrue											
Culture :												
1. Sorgho	récolte								semi		désherbage	
2. Mil	récolte									semi	sarclage	
3. Niébé		semi	récolte			récolte					semi	
4. Mais		semi		récolte								
5. patate		semi			récolte							
Achats de vivres												
Bovins - production laitière						Production réduite					Production abondante	
Ovins / caprins – prod. laitière				Production tros réduite						Production abondante		
Migration des animaux (spécifier)			Depart				retour					
Achat nourriture du bétail / intrants												
Achat / vente du bétail (spécifier)	Pic vente d'animaux											
Maladies du bétail												
Cueillette (spécifier)		jubjub										
Berger												
Emploi journalier local (autre)	Ouvrier non qualifié											
Artisanat (fabrication, vente…)												
Exode / migration – humain		Départ			retour							
Mois de soudure							soudure					
Dettes/ prêts et remboursement	remboursement						dettes					
Paludisme / autres maladies – hum	paludisme											
Fêtes, événements sociaux etc												
Autre :												

IV. Catégorisation socioéconomique

Le travail de terrain dans les différents focus communautaires a commencé par s'accorder avec les informateurs clés sur la définition du ménage, qui se définit par la communauté comme le père, la mère et les enfants. Il a fallu clarifier l'idée du ménage en HEA qui est, l'ensemble des personnes apparentées ou non qui vivent ensemble, mettant en commun leur moyen et reconnaissant l'autorité d'une personne appelé chef de ménage. Un membre, qui vit en dehors du ménage plus de six mois, n'est pas comptabilisé parmi les membres du ménage. En langue locale, le ménage s'appelle « FOYRE».

Ainsi, il s'est avéré que, des différences socio-économiques (relatives aux moyens de production ou niveau de richesse) existent bien entre les ménages dans la zone. Cette différence réside essentiellement selon les informateurs clés dans la taille des ménages, les superficies exploitées en agriculture, la possession des animaux, le niveau de richesse et autres biens possédés comme les moyens de déplacement.

Selon les informateurs clés dans les focus groups communautaires, il existe quatre groupes de richesse comme dans la plupart des zones rurales, les ménages Très pauvres (TP), les ménages Pauvres (P), les ménages Moyens (M) et les ménages Aisés (A). Les ménages dans la zone sont typiquement monogames pour tous les groupes de richesses confondus. Le Ménage typique Très pauvres est composé de 6 personnes, dont 2 bras valides seulement et exploite une superficie de 0,5 ha, et possède 2 caprins, 1 ovin, 1 âne et 3 volailles. Celui des ménages Pauvres est composé 8 membres, dont principalement 2 à 3 bras valides exploitant 1,5 ha, il dispose d'environ 1 bovin, 5 caprins, 2 ovins, 1 âne et 4 volailles. Tandis que le ménage typique Moyen est composé de 12 personnes, dont 3 bras valides exploitant 1,75 ha, il dispose d'environ 1 cheval, 7 bovins, 15 caprins, 6 ovins, 2 ânes et 6 volailles. S'agissant du ménage typique Aisé, il est composé de 15 personnes, dont 3 à 4 bras valides qui exploitent 2 ha, il dispose d'environ 1 cheval, 16 bovins, 25 caprins, 10 ovins, 2 ânes et 10 volailles.

Graphique N° 6 : Catégorisation socioéconomique des ménages par groupe de richesse

	Proportion relative (%) des ménages	Taille de ménage	Superficie exploitée (en ha)	Possesion de bétail par espèce	Revenu annuel en MRU	Nombre de bras valide
Très pauvres	19 %	6	0,5	Ovins (1) Chèvre (2) Ane (1) Volaille (3)	51 400	2 personnes
Pauvres	34 %	8	1,5	Bovins (1) Ovins (2) Chèvre (5) Ane (1) Volaille (4)	89 000	2 à 3 personnes
Moyens	27 %	12	1,75	Bovins (7) Ovins (6) Chèvre (15) Ane (2) Equin (1) Volaille (6)	158 000	3 personnes
Aisés ou Nantis	20 %	15	2	Bovins (16) Ovins (10) Chèvre (25) Ane (2) Equin (1) Volaille (10)	224 800	4 personnes
	0% 20%					

Le graphique ci-dessus nous donne les caractéristiques du ménage type de chaque groupe de richesse.

Les ménages TP représentent 19% des ménages, soit environ 15% de la population. Ils disposent seulement de 4% des caprins. Les ménages P représentent 34% des ménages, soit environ 20% de la population. Ils disposent de 11% des caprins. Cependant, les ménages Moyens, représentant 27% des ménages, soit 29% de

la population. Ils possèdent 32% des caprins. S'agissant des ménages Aisés, ils constituent 20% des ménages, soit 37% de la population et se retrouvent avec 67% des bovins et 53% des caprins.

V. Sources de Nourriture

L'ensemble des catégories socioéconomiques de ménages dans la zone parviennent à couvrir leur besoin énergétique minimum, sur la base du seuil de 2 100 Kcal/personne/jour, sans appui extérieur (distributions alimentaires de la part de l'Etat et partenaires), pendant notre année de référence. Notons que les sources de nourriture dans la zone sont très peu diversifiées.

Graphique N°7 : Sources de Nourriture en année de référence et par catégorie de richesse

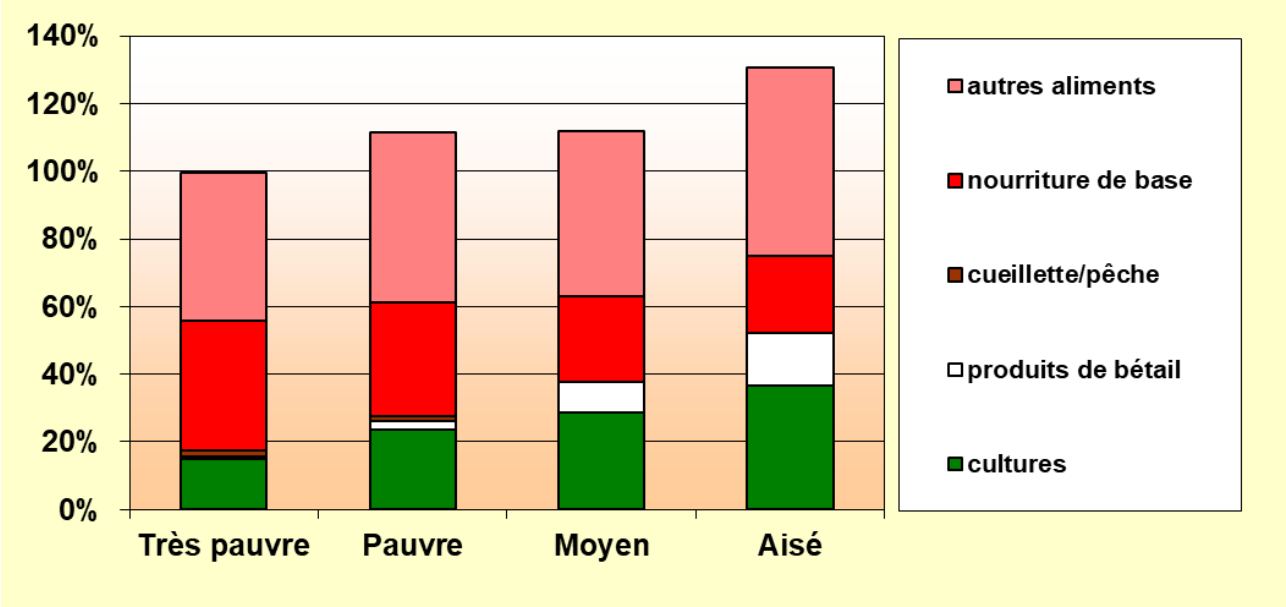

En général, on a essentiellement trois (3) sources de nourriture pour les ménages dans la zone. Ils s'agissent des achats de nourriture sur le marché, qui constituent la principale source de nourriture pour tous les groupes de richesse malgré que nous soyons dans une zone dite de production agricole. La propre production (production agricole et animale) est la seconde source. Enfin les produits de cueillettes/pêches sont la troisième source.

Les achats de nourriture atteignent 82% des besoins énergétiques minimum pour les ménages Très Pauvres, 84% pour les ménages Pauvres, 74% pour les ménages Moyens et 78% pour les ménages Aisés. Ces achats de nourriture sont constitués principalement de céréales de base, notamment du riz, du sorgho, du blé et du maïs. L'achat de ces céréales de base vaut 36% des besoins énergétiques minimaux pour les TP et P et 24 % pour la catégorie des ménages Moyens et Aisés. A ces aliments de base s'ajoutent quelques aliments de diversification tels que la viande, le sucre, l'huile, le niébé, les pâtes alimentaires et le pain qui couvrent 44% des besoins énergétiques minimaux pour les Très Pauvres, 50% pour les Pauvres, 51 % pour les Moyens et 56% pour les Aisés.

La production agricole (riz, sorgho, niébé, patate douce, *etc.*) est la seconde source de nourriture et contribue à 15% du besoin énergétique minimum pour les ménages Très Pauvres, 24% pour les Pauvres, 29% pour les ménages Moyens et 37% pour les ménages Aisés. Cette production est fortement liée à la possession des terres et à l'accès à l'eau pour les cultures de contre saison et le maraîchage. C'est ainsi que les ménage Très Pauvres parviennent à couvrir un mois et demi de leurs besoins alimentaires, les Pauvres ont une couverture de deux mois, les Moyens ont une couverture de trois mois et demi et quant aux Aisés, ils couvrent quatre mois et demi.

La production animale (lait et viande) est la troisième source de nourriture. Elle est presque nul chez les ménages Très Pauvres et elle contribue à 3% du besoin énergétique minimum pour les ménages Pauvres, 9% pour les ménages Moyens et 16% pour les ménages Aisés. Cette production animale est fortement liée à la taille des cheptels que possèdent chacun des groupes socio-économiques.

La Pêche est pratiquée par les ménages Très Pauvres et Pauvres. Qui font des captures de poissons riches en protéines, les quantités consommées par ménage couvrent environ 2% des besoins énergétiques annuels des ménages Très Pauvres et 1% pour les ménages Pauvres. Même si les prises de poissons ne sont pas en quantités suffisantes pour couvrir une partie importante des besoins du ménage pour les ménages qui pratiquent la pêche. Cette source de nourriture contribuée à l'amélioration de la qualité de la diète des ménages pratiquants cette activité.

VI. Sources de Revenu monétaires

L'analyse des sources de revenu des différents groupes socio-économiques fait apparaître une très forte disparité entre les groupes de richesse chez les ménages dans la zone (cf. graphique N°8). La différence de revenus en valeur absolue, entre les groupes socio-économiques, réside surtout dans la nature des activités réalisées par les membres du ménage. Le revenu moyen annuel d'un ménage « typique » Aisé est estimé à environ deux cent vingt-quatre mille huit cent ouguiyas (224 800 MRU), d'un ménage moyen est de cent cinquante-huit mille ouguiyas (158 000 MRU) et des ménages pauvres et très pauvres respectivement de quatre-vingt-neuf mille ouguiyas (89 000 MRU) et cinquante un mille quatre cent ouguiyas (51 400 MRU). Le revenu des ménages est principalement tiré des activités comme la vente de la production agricole, du bétail, des produits dérivés du bétail, de l'envoi des migrants, de la main d'œuvre locale, du petit commerce et de l'auto-emploi (la vente de charbon, confection des briques, *etc.*).

Graphique N°8 : Revenu annuel par catégorie de richesse

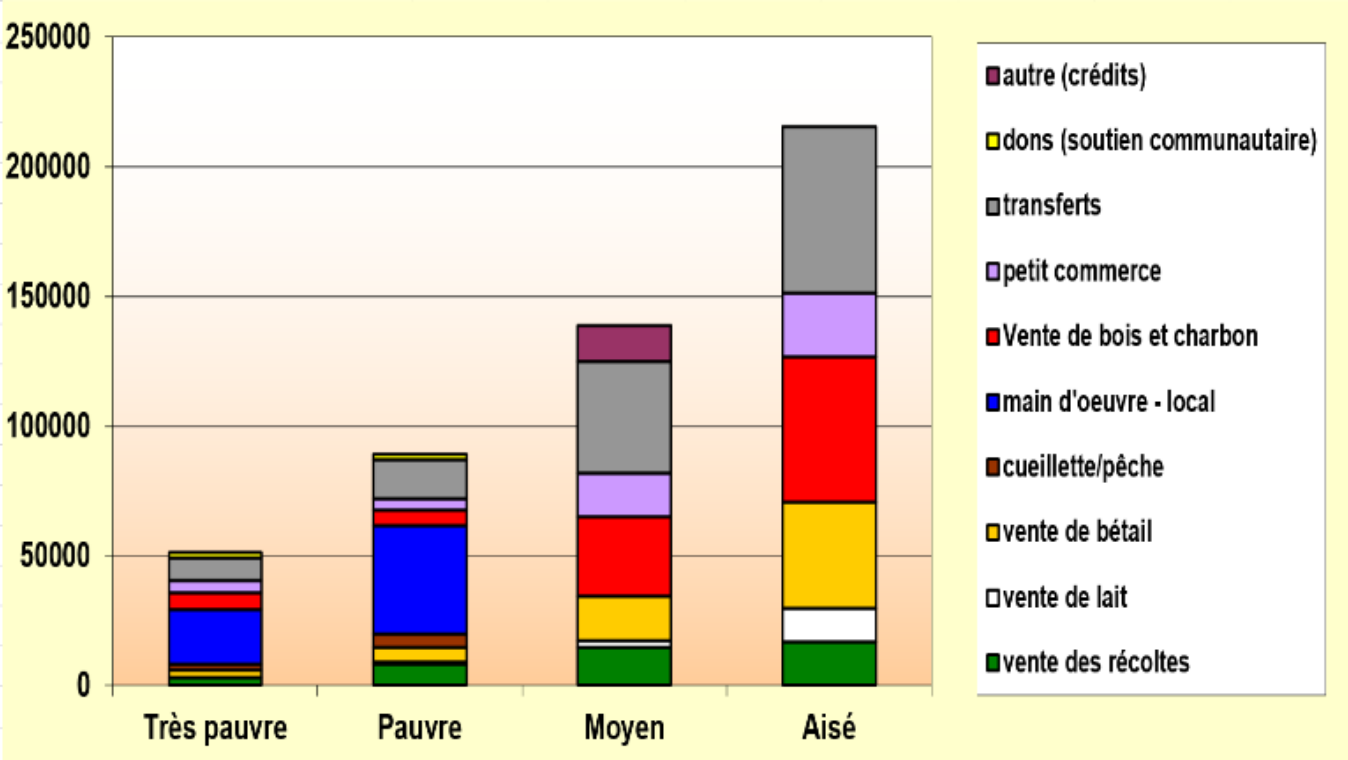

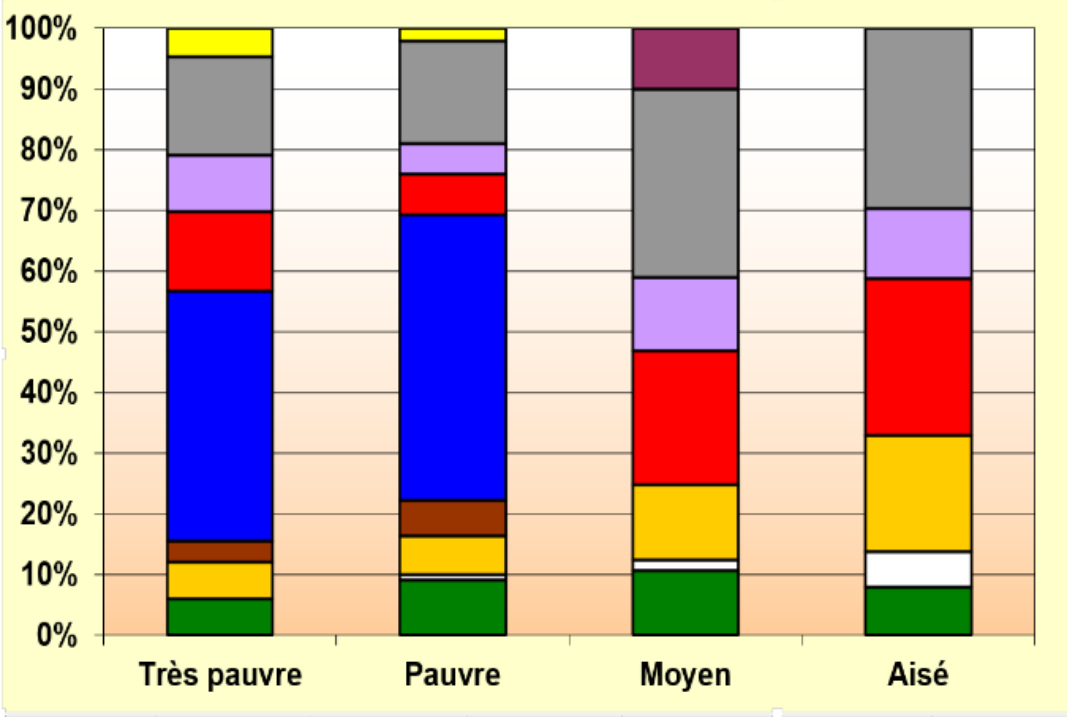

Les envois des migrants : Ils constituent la principale source de revenus pour les ménages Aisés et Moyens et non négligeable pour les autres groupes. Ils représentent (27%) des revenus totaux des Moyens et (28%) pour les Aisés de la zone d'étude. Les envois des migrants pour les ménages Aisés sont environ soixante-quatre mille ouguiyas (64 000 MRU) par an. Ils sont pour les ménages moyens quarante-trois mille ouguiyas (43 000 MRU).

Main d'œuvre locale : Elle représente la principale source de revenu pour les ménages pauvres (47%) et très pauvres (41%). Elle concerne principalement la maçonnerie et les mains d'œuvre dans la construction. Les revenus générés de cette source sont de vingt un mille ouguiyas (21 000 MRU) pour les TP et de quarante un mille neuf cent ouguiyas (41 900 MRU) pour les Pauvres.

Vente des récoltes : Elle est une source de revenu pour toutes les catégories socioéconomiques. Elle couvre 6% du revenu annuel des ménages Très Pauvres, 9% du revenu annuel des ménages (Pauvres et Moyens) et 7% du revenu annuel des ménages Aisés. Les revenus tirés de cette vente des récoltes sont de seize mille huit cent quarante-six ouguiyas (16 846 MRU) pour les ménages Aisés, quatorze mille six cent quatre-vingt-dix-huit ouguiyas (14 698 MRU) pour les Moyens, huit mille quarante ouguiyas (8 040 MRU) pour les Pauvres et trois mille quatre-vingt-cinq ouguiyas (3 085 MRU) pour les ménages Très Pauvres.

Vente de bétail : Elle génère également du revenu pour toutes les catégories socioéconomiques. Les ménages Très Pauvres et Pauvres tirent 6% de leur revenu de cette activité, les ménages Moyens 11% et les ménage Aisés 18%. Le niveau de revenu tiré de cette source par catégorie est corrélé à la taille du cheptel possédé par le groupe de richesse. Seuls les Aisés disposent des bovins et les petits ruminants sont possédés par toutes les catégories. Les revenus tirés de cette vente sont de quarante un mille ouguiyas (41 000 MRU) pour les ménages Aisés, dix-sept mille deux cent ouguiyas (17 200 MRU) pour les Moyens, cinq mille six cent ouguiyas (5 600 MRU) pour les Pauvres et trois mille cent ouguiyas (3 100 MRU) pour les ménages Très Pauvres.

Petit commerce : Il occupe davantage les ménages de toutes les catégories socio-économiques. Il couvre 9% des revenus des ménages Très Pauvres, 5% pour les ménages Pauvres, 11% pour les ménages Moyens et

Aisés. Il s'agit essentiellement de la vente de petits articles variés (condiments, légumes et articles non alimentaires), voiles et petites boutiques de quartier. Le montant généré par les différents groupes de richesse est de quatre mille huit cent ouguiyas (4 800 MRU) pour la catégorie des ménages Très Pauvres, quatre mille quatre cent trente-une ouguiya (4 431 MRU) pour le groupe des Pauvres, seize mille huit cent ouguiyas (16 800 MRU) pour les Moyens et vingt-quatre mille sept cent cinquante ouguiyas (24 750 MRU) pour les Aisés.

Vente de lait : Seuls les ménages Aisés produisent une quantité importante de lait de bovin et mettent en vente une partie sur le marché local. Elle couvre 6% des revenus des ménages Aisés. Mais cette activité n'est pas négligeable chez les autres groupes de richesse. En effet, elle est d'environ 1% chez les Pauvres et de 2% chez les Moyens. Le revenu tiré de la vente du lait est estimé à environ douze mille huit cent ouguiyas (12 800 MRU) pour les deux saisons de production (saison des pluies et saisons sèche froide). La saison sèche froide dure plus longtemps ce qui fait que les revenus tirés de cette activité pendant cette période sont deux fois plus importantes que pour la 1ère saison. Quant aux ménages Pauvres, les revenus sont de neuf cent ouguiyas (900 MRU). Pour les Moyens, le revenu est de deux mille six cent ouguiyas (2 600 MRU).

Auto-emploi : Il est représenté principalement par la vente de bois/charbon, la coutures et confection des briques, qui sont apparus comme source de revenu pour les différentes catégories de ménages. L'auto-emploi couvre 13% des revenus chez les ménages Très Pauvres, 7% pour les Pauvres, 23% pour les Moyens et 29% pour les Aisés. Le montant généré par les différents groupes de richesse est de six mille sept cent cinquante ouguiyas (6 750 MRU) pour la catégorie des ménages Très Pauvres, cinq mille neuf cent soixante ouguiyas (5 960 MRU) pour le groupe des Pauvres, trente-six mille cinq cent ouguiyas (36 500 MRU) pour les Moyens et soixante-cinq mille trois cent soixante-dix ouguiyas (65 370 MRU) pour les Aisés.

La Pêche : Elle représente une source de revenu pour les ménages pauvres (6%) et très pauvres (4%). Les revenus générés de cette source sont de mille huit cent ouguiyas (1 800 MRU) pour les Très Pauvres et de cinq mille deux cent ouguiyas (5 200 MRU) pour les Pauvres.

Autres (c'est le crédit) : Il représente 17% des revenus des ménages Moyens soit vingt-sept mille deux cent ouguiyas (27 200 MRU).

Les différents ménages de la zone ont pratiquement les mêmes opportunités d'accès aux revenus, mais les sources varient d'une catégorie à une autre en fonction des moyens et des capacités des ménages.

Le revenu per capita et par groupe de richesse montre une différence peu marquée entre les groupes des Très Pauvres et Pauvres. Par contre, cette différence est très significative entre les groupes des ménages Aisés et les autres groupes. Le revenu par capita du ménage type Aisés correspond à 1,7 fois celui du Très Pauvres, 1,3 fois celui du Pauvres et 1,13 fois le revenu per capita du ménage type Moyens. Il est de huit mille cinq cent soixante-six ouguiyas (8 566 MRU) pour le ménage type Très Pauvres, onze mille cent vingt-trois ouguiyas (11 123 MRU) pour les Pauvres, treize mille cent soixante-six ouguiyas (13 166 MRU) pour les Moyens et de quatorze mille neuf cent quatre-vingt-quatre ouguiyas (14 984 MRU) pour les ménages Aisés. (cf. graphique N°9)

Une analyse comparative avec le seuil de pauvreté national fixé à 12 603,5 ouguiyas MRU/personne/an (Source : Profil de la pauvreté en Mauritanie 2014) montre que les ménages Très Pauvres et Pauvres sont en dessous du seuil national de pauvreté. En termes de revenu journalier, il correspond à environ 0,6 $US [2]par personne et par jour pour les ménages Très Pauvres, 0,8 $US pour les ménages Pauvres, 1 $US par jour pour les Moyens et 1,1 $US pour les Aisés. Les ménages types Moyens et Aisés atteignent le seuil de pauvreté International fixé à 1$ US par personne et par jour.

[2] Pendant notre année de référence, 1 $US était sensiblement = 37,648 ouguiyas MRU

Graphique N°9 : Revenu annuel per capita et par catégorie de richesse

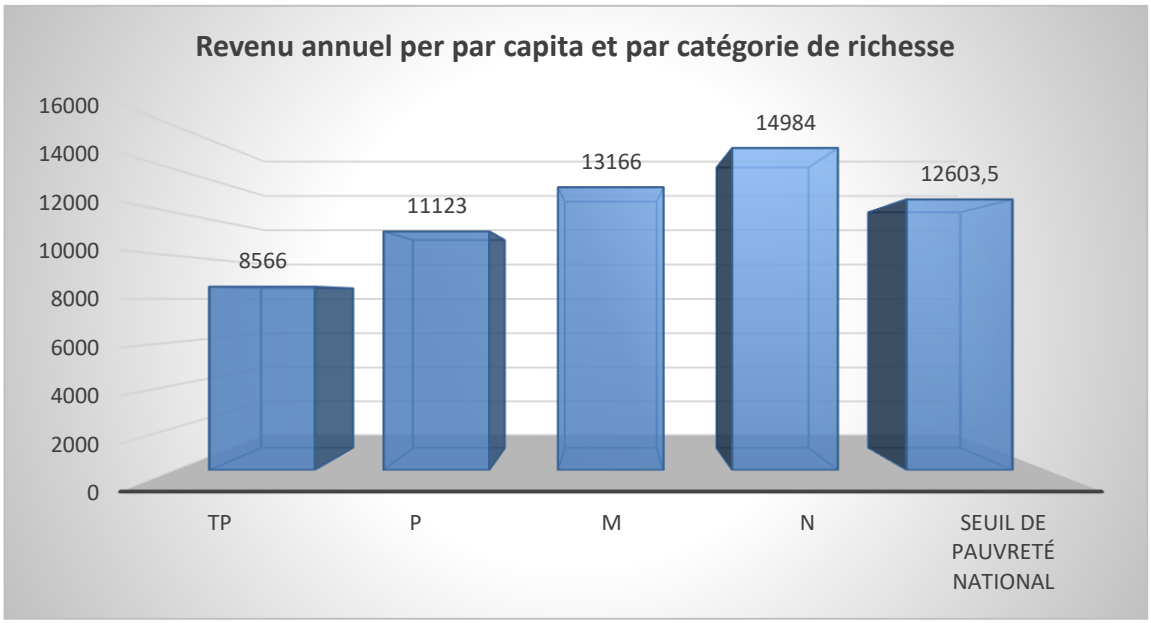

VII. Schéma des dépenses

Les postes de dépenses dans la zone « Vallée du fleuve Sénégal » sont quasi similaires pour toutes les catégories socioéconomiques. Ils sont composés essentiellement des achats d'articles ménagers, des intrants pour l'élevage et l'agriculture, des achats alimentaires (achats nourriture de base et achats d'autres aliments),

Graphique N°10 : Dépenses annuelles par catégorie de richesse

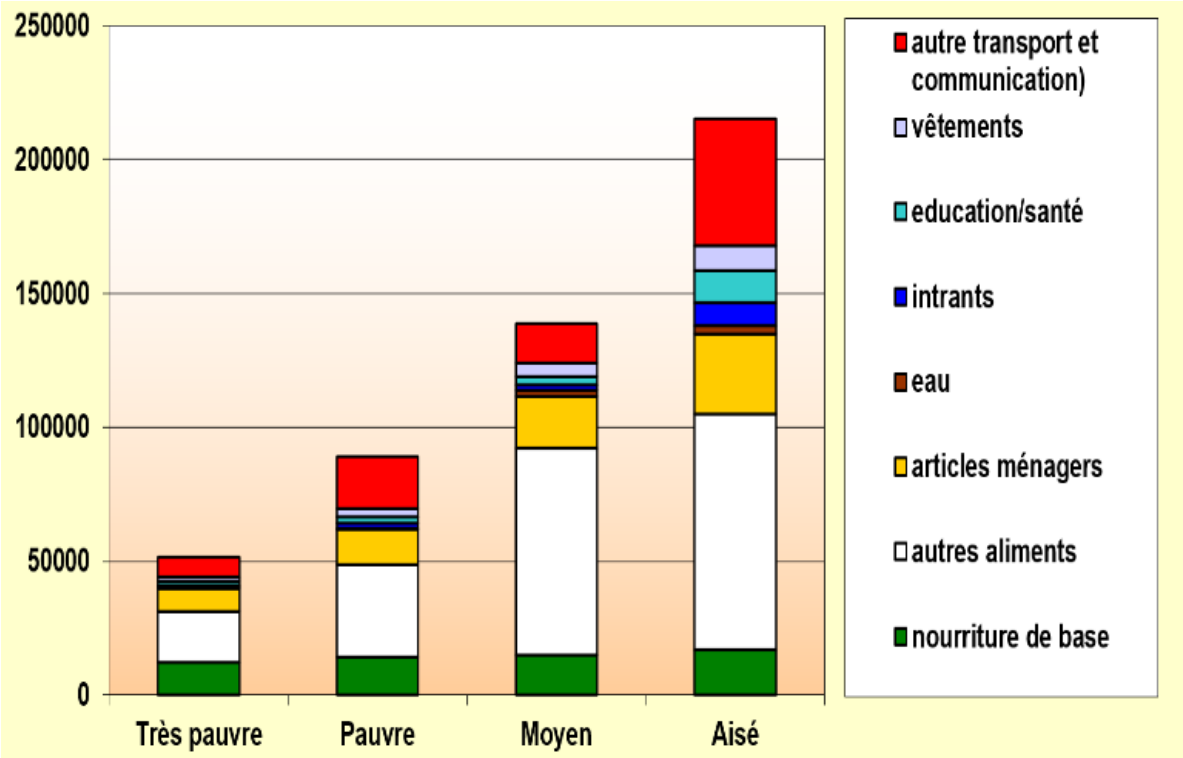

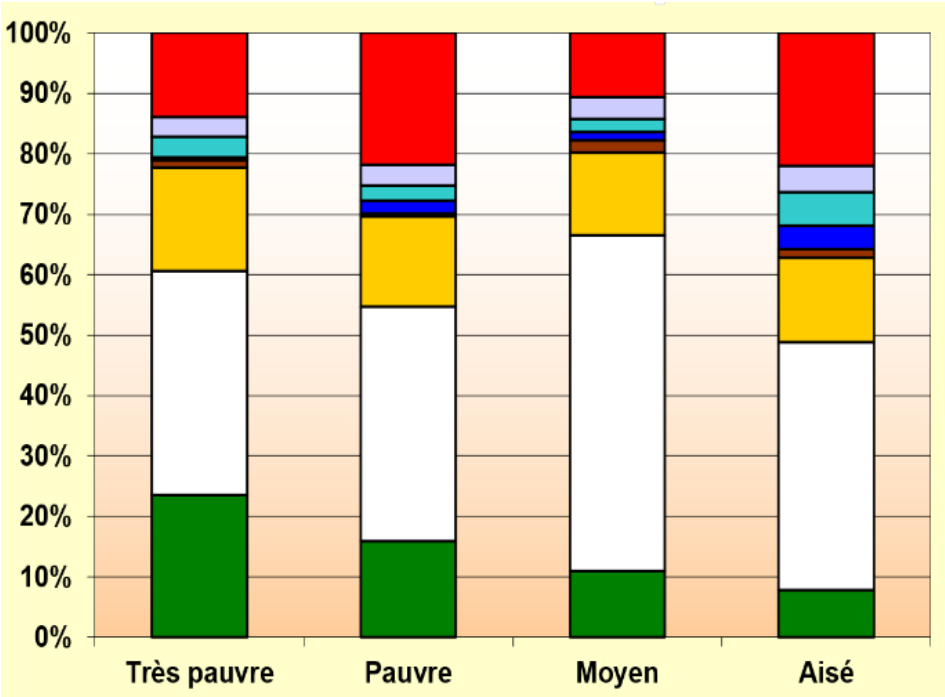

Des frais pour les services sociaux de base (santé et éducation), des achats de vêtements, des dépenses sur les dons, des engagements communautaires et d'autres dépenses (frais de communication et de transport).

Les dépenses annuelles par catégorie de richesse dans la zone « Vallée du fleuve Sénégal » sont évaluées à quarante-huit mille deux cent ouguiyas (48 200 MRU) pour la catégorie des ménages Très Pauvres, soixante-quatorze mille six cent quatre-vingt-dix Ouguiyas (74 690 MRU) pour la catégorie des ménages Pauvres, cent trente-sept mille Ouguiyas (137 000 MRU) pour les Moyens et cent quatre-vingt-deux mille quatre cent trente Ouguiyas (182 430 MRU) pour les ménages plus Aisés.

Achat de nourriture de base, constituée de riz, de sorgho, de maïs et de niébé, qui sont les aliments essentiels pour les ménages de la zone. Les dépenses pour la nourriture de base sont estimées pendant notre année de référence à cinquante-huit mille cinquante-quatre ouguiyas (58 054 MRU) et douze mille quatre-vingt-quatorze ouguiyas (12 094 MRU MRO) pour les ménages Très Pauvres, quatorze mille cent dix-huit ouguiyas (14 118 MRU) pour les ménages Pauvres, quinze mille cent dix ouguiyas (15 110) pour les ménages Moyens et seize mille sept cent trente-trois ouguiyas (16 733 MRU) pour les ménages Aisés.

Ces achats s'effectuent généralement par sac pour les ménages Moyens et Aisés, tandis que ceux des Pauvres et Très Pauvres, ils se font parfois en kg et du jour au jour faute de ressources suffisantes.

Achat d'autres aliments, composés, de niébé, d'arachide, de sucre, de viande, d'huile, de lait, de pâtes alimentaires, de pain, *etc.* La dépense pour ce poste s'élève à dix-neuf mille soixante-quatorze ouguiyas (19 074 MRU) pour les ménages Très Pauvres, trente-quatre mille cinq cent trente-sept ouguiyas (34 537 MRU) pour les ménages Pauvres, soixante-dix-huit mille trois cents soixante-huit ouguiya (78 368 MRU) pour les Moyens quatre-vingt-huit mille deux cents vingt ouguiyas (88 220 MRU) pour les ménages Aisés.

Cependant, les dépenses sur les autres aliments sont de l'ordre de 37% chez les ménages Très Pauvres et de 39 % chez les Pauvres. Chez les ménages de la catégorie des Moyens, on enregistre environ 50% des dépenses qui sont affectées aux autres aliments, contre 39% pour les ménages plus Aisés. Nous constatons que les ménages, dans la zone, dépensent plus sur la diversité alimentaire que sur la nourriture de base et cela même pour les plus pauvres.

Sur ce poste, nous observons une nette différence entre les groupes sociaux économiques. Le niveau de la dépense est fonction de la catégorie socioéconomique. Les ménages Très pauvres et Pauvres ne pouvant pas se permettre d'acheter une grande quantité des aliments de diversification qui sont un peu plus chers. Les ménages Moyens et Aisés utilisent une bonne partie de leur revenu pour l'achat des aliments de diversification (viande, lait, huile, sucre, poisson, niébé, pâte alimentaire, pain etc.).

Les articles ménagers sont composés de savon, de l'énergie pour l'éclairage et des ustensiles, en plus de ces produits et services s'ajoutent les dépenses sur le thé, les condiments *etc.* Ils ont coûté près de huit mille sept cents soixante-douze ouguiyas (8 772 MRU) pour les ménages Très Pauvres, treize mille deux cents quatre-vingt-six ouguiyas (13 286 MRU) pour les Pauvres, dix Neuf mille cent soixante-sept ouguiyas (19 167 MRU) pour les Moyens et trente mille cents quarante-huit ouguiyas (30 148 MRU) pour les ménages Aisés.
Les dépenses liées aux achats des articles ménagers sont de l'ordre de 17% pour les ménages Très Pauvres, 15% pour les ménages Pauvres, 12% pour les ménages Moyens et 13% pour les ménages Aisés.
Notons qu'une forte dépense est effectuée dans cette rubrique liée au thé qui est presque considéré comme denrée de première nécessité en Mauritanie pour toutes les catégories confondues.

Les intrants : Les ménages Très Pauvres et Pauvres ne possèdent pas assez de bétail donc consacrent une très faible proportion de leur revenu pour les dépenses liées à l'entretien des animaux, notamment les produits vétérinaires, les aliments bétail, *etc* et les intrants agricoles, pesticides et engrais chimiques pour la riziculture. La dépense est très faible chez les ménages Très Pauvres et est estimée à deux cent quinze ouguiyas (215 MRU), soit environ 0%, elle est estimée à mille neuf cents quatre ouguiyas (1 904 MRU) pour les Pauvres (soit 2% de leurs dépenses). Mais pour les catégories des ménages Moyens, ces dépenses sont estimées à mille neuf cent quarante-cinq ouguiyas (1 945 MRU), soit 1% de leurs dépenses et pour les Aisés à huit mille quatre cents soixante-quatorze ouguiyas (8 474 MRU), soit 4% de leurs dépenses.

Services sociaux de base : sont composés des frais pour l'éduction et des soins de santé. La dépense pour ce poste s'élève à mille huit cents ouguiyas (1 800 MRU), soit 4% de l'ensemble des dépenses pour les ménages Très Pauvres, deux mille deux cents vingt-trois ouguiyas (2 223 MRU) pour les Pauvres (soit 2% de leurs dépenses), trois mille cent ouguiyas (3 100 MRU) pour les Moyens (soit 2% de leurs dépenses) et douze mille quarante ouguiyas (12 040 MRU) pour les ménages Aisés (soit 5% de leurs dépenses).

Il faut noter qu'il y a beaucoup de déperdition scolaire des enfants dans la zone à cause de l'éloignement des écoles aux usagers et aussi le manque de volonté des parents à envoyer leurs enfants à l'école fondamentale, l'école coranique étant la tradition pour le pays en général.

Les structures de santé sont moyennement fréquentées par les communautés de la zone. La fréquentation des centres de santé n'intervient dans les ménages que seulement l'or des cas de complication de maladies et cela surtout pour les ménages les plus pauvres dont la bourse ne s'y prête pas à ces genres de dépenses.

Les achats de vêtements sont des dépenses qui s'effectuent généralement à la veille des fêtes pour toutes les catégories socio-économiques. Les ménages Très Pauvres et Pauvres y dépensent respectivement mille six cents ouguiyas (1 600 MRU) et trois mille quatre-vingt ouguiyas (3 080 MRU). Tandis que les ménages Moyens et Aisés y consacrent respectivement quarante-neuf mille vingt ouguiyas (49 020 MRU) et quatre-vingt-treize mille cinquante ouguiyas (93 050 MRU) pour les ménages Aisés.

S'agissant des dépenses vestimentaires, cette proportion est de 3% chez les ménages Très Pauvres, Pauvres et Moyens. Elle est de 4% chez les ménages Aisés.

Les dons et engagements communautaires/ fêtes sont des dépenses d'environ six cents vingt-cinq ouguiyas (625 MRU) pour les ménages Très Pauvres, mille neuf cents cinquante-huit ouguiyas (1 958 MRU) pour les Pauvres, quatre mille huit cents ouguiyas (4 800 MRU) pour les Moyens et cinq mille cinq cents quarante ouguiyas (5 540 MRU) pour les ménages Aisés.

Ils représentent 1% des dépenses totales pour les Très Pauvres, 2% pour les Pauvres et 3% pour les Moyens et Aisés.
On peut dire que les dons et engagements sociaux sont généralement destinés aux ménages Très Pauvres et Pauvres de la part des ménages plus riches, ce qui explique la solidarité locale entre les communautés.

Les eaux : Tous les groupes socio-économiques achètent de l'eau avec le paiement des cotisations mensuelles pour l'entretien des adductions d'eau. Cette eau est utilisée pour la consommation humaine et parfois pour l'abreuvement des animaux. La dépense est de 1% à 2% en partant des Très Pauvres aux Aisés. En valeur absolue, les dépenses liées à l'eau sont de l'ordre de six cent douze ouguiyas (612 MRU) pour les Très Pauvres, cinq cent ouguiyas (500 MRU) pour les Pauvres, deux mille six cent soixante ouguiyas (2 660 MRU) pour les Moyens, trois mille vingt-quatre ouguiyas (3 024 MRU) pour les Aisés.

Les autres dépenses constituées de frais de communication, de transport et le remboursement des crédits sont plus importants chez les ménages Aisés. Ils sont estimés à seulement six mille six cents cinq ouguiyas (6 605 MRU) chez les ménages Très Pauvres, dix-sept mille trois cent soixante-seize ouguiyas (17 376 MRU) pour les Pauvres, vingt-sept mille neuf cents vingt-sept ouguiyas (27 927 MRU) pour les Moyens et cinquante-un mille cents trente-huit ouguiyas (51 138 MRU) pour les ménages plus Aisés.

Quant aux autres dépenses, elles sont plus importantes chez les Moyens et les Aisés respectivement 18% et 23%. Elles sont de 20% chez les Pauvres et 13% chez les Très Pauvres.

VIII. Les Risques et Chocs

Dans la zone, les principales activités étant l'élevage et l'activité agricole, elles sont généralement affectées par les aléas suivants : l'insuffisance et la mauvaise répartition spatio-temporelle des pluies, les inondations qui provoquent des ruptures de route pendant l'hivernage et les maladies du bétail.

Tableau N°3 : Les risques et chocs pour les principales activités dans la zone de moyens d'existence

Domaines	Risques
Elevage	1. Insuffisance de pluies 2. Inondations 3. Insuffisance des pâturages 4. Maladies du bétail
Marchés	1. Hausse des prix des denrées alimentaires 2. Baisse du prix des animaux 3. Augmentation du coût des transports
Activités agricoles	1. Inondations 2. Attaque des cultures par les ravageurs (oiseaux, insectes, …) 3. Divagation des animaux 4. Sècheresse

8.1. Stratégies d'adaptation

Dans la zone de moyen d'existence Agro-pastorale, les stratégies d'adaptation pour les ménages Très Pauvres et Pauvres sont similaires. Il en est de même pour les ménages Moyens et Aisés.

En année difficile, les ménages utilisent deux types de stratégies pour juguler la soudure : soit en adoptant des stratégies pour augmenter leurs sources de nourriture en réduisant les dépenses de moindre importance, soit en augmentant les sources de revenu à travers la recherche de plus d'opportunités de travail en augmentant le nombre de jour de travail sur les activités existantes ou en créant de nouvelles activités qui n'existaient pas avant le chocs.

8.1.1. Stratégies d'adaptation pour les dépenses

Les stratégies d'adaptation pour les ménages Très Pauvres et Pauvres en matière de dépenses vont de la réduction des dépenses pour les vêtements en passant par celles sur les engagements communautaires et les équipements électroménagers (ustensiles, savon, éclairage etc.). Pour les ménages Moyens et Aisés, ce sont les mêmes stratégies mais avec des proportions moins importantes.

Tableau N° 4 : Les stratégies d'adaptation sur les dépenses des ménages par groupe de richesse

Très Pauvres et Pauvres	Moyens et Aisés
Réduire les achats habillement de 50% à 75%	Réduire les achats habillement de 25% à 50%
Réduire les dépenses sur le transport et la communication de 50% à 75%	Réduire les dépenses sur le transport et la communication de 25%
Réduire les dons et engagements communautaires de 50% à 75%	Réduire les dons et engagements communautaires de 25% à 50%
Réduire les dépenses sur le savon et l'énergie pour l'éclairage domestique de 50% à 75% Réduction des dépenses sur la fête de 25% à 50%	Réduire les dépenses sur le savon et l'énergie pour l'éclairage domestique de 25% Réduction des dépenses sur les fêtes de 25% à 50%

8.1.2. Stratégies d'adaptation pour les revenus

Ils augmentent leurs revenus par les envois des migrants, de la vente des animaux et du nombre des départs pour la migration.

Tableau N° 5 : Stratégies d'adaptation pour les revenus par groupe de richesse

Très Pauvre et Pauvre	Moyens et Aisés
Augmenter le niveau des transferts des migrants de 25% à 50%	Augmenter le niveau des transferts des migrants de 50%
Augmenter la vente de bétail de 50%	Augmenter la vente de bétail de 75% à 100%
Augmenter la migration pour le travail de 50% Augmentation de vente de bois 50% à 75% Cueillette 25% à 50% Exode 50% à 75%	Augmenter la migration pour le travail de 30%

IX. Conclusions et Recommandations

Aux vues des problèmes soulignés au cours des entretiens avec les communautés et les aléas pouvant affectés leurs activités et conformément aux potentialités de la zone, l'étude recommande :

- Renforcer les actions de résilience en faveur des ménages les plus vulnérables (redistribution de bétails, Cash non conditionnel, Distribution gratuite des vivres, Cash For Work, *etc.*) ;
- Améliorer les conditions générales d'élevage à travers la mise à disposition des produits vétérinaires de qualité, la subvention des intrants de bétail, renforcement des équipements agropastoraux (points d'eau, parcs de vaccination, *etc.*) et la vulgarisation des cultures fourragères des espèces adaptés à la sécheresse ;
- Renforcer les aménagements agricoles par la réalisation de nouveaux périmètres agricoles et la réhabilitation de ceux déjà existants ;
- Renforcer les capacités des organisations féminines en matière production et de gestion ;
- Création de Centre de Formation Féminine sur les métiers comme la Teinture, la Couture, la Broderie, la Coiffure, *etc.*
- Améliorer l'accès des ménages vulnérables aux crédits d'investissement communautaires ;
- Mettre en place des mécanismes de transformation et commercialisation de la production laitière locale ;
- Améliorer la couverture sanitaire et le plateau technique des infrastructures déjà existantes ;
- Mettre en place un programme de sensibilisation des parents d'élèves pour la scolarisation de leurs enfants, notamment des jeunes filles ;
- Mettre en place un programme de renforcement des capacités des enseignants ;
- Renforcer l'accès à l'eau potable pour les ménages ;
- Création des boutiques EMEL et renforcement de ceux existants ;
- Appui pour le maraîchage et les Activités Génératrices des Revenus (AGR) ;
- Faciliter l'accès à l'aliment de bétail ;
- Dotation des périmètres agricoles en motopompes ;
- Aménagement des terres (renforcement des capacités dans le domaine agricole) ;
- Sécurisations des terres de culture (grillage, barbelée) et des berges du fleuve Sénégal.
- Disponibilité des matériels de pêche et la fabrication des files des pêches ;
- Matériels agricoles :
  - ✓ Batteuse
  - ✓ Décortiqueuses
  - ✓ Tracteur
  - ✓ Appui technique et financière

Annexes

Liste des Paramètres clés pour la sécurité alimentaire des ménages

Articles	Paramètres clés	Quantité	Prix
Production agricole	Vente de riz	X	X
	Vente de niébé	X	X
Production animale	Lait de bovin en saison 1 & 2	X	X
	Vente de bovin	X	X
	Vente de chèvres	X	X
Autres	Main d'œuvre construction	X	X
	Vente de bois/charbon	X	X
	Versement des migrants	X	X
	Petit commerce	X	X

X = paramètre clé pour la zone

Les seuils de survie et de protection pour les ménages de la zone Nomadisme Pastoral

Le seuil de survie est calculé sur la base uniquement des besoins de la catégorie des ménages Très Pauvres. Il reste uniforme pour l'ensemble des ménages de la zone de moyens d'existence. Il s'élève à un montant de 40 552 MRU. Tandis que le seuil de protection des moyens d'existence diffère d'une catégorie à l'autre et est calculé en additionnant au seuil de survie toutes les autres dépenses liées à la production (services sociaux de base, les dépendes sur les intrants de productions) selon les groupes de richesse. Le tableau ci-dessous nous indique le seuil de protection des moyens d'existence.

Les seuils	TP	P	M	A
Seuil de survie	**40 552 MRU**	**40 552 MRU**	**40 552 MRU**	**40 552 MRU**
Seuil de protection des moyens d'existence	**51 330 MRU**	**88 981 MRU**	**138 798 MRU**	**215 166 MRU**

Liste des membres de l'équipe de collecte

N° d'ordre	Noms et Prénoms	Responsabilités	Contacts
1	Nouhoum SIDIBE	Appui au Consultant	+223 65703935
2	Moumine TRAORE	Consultant	+223 62585059
3	Serigne Abdoul Aziz SY	Membre	41204324
4	Ely cheikh Tijane DIOP	Membre	34548606
5	Moussa Sileye BA	Membre	44644342
6	Alassane Tidiane TALL	Membre	46571522
7	Abdoulaye Amadou Ba	Membre	46469474
8	Alhousseinou WARR	Membre	46998696
9	Alioune BABY	Membre	46973923
10	Alassane NDIAYE	Membre	48097028
11	Moussa DIALLO	Membre	49416010
12	Mohamed MOHAMOUD	Membre	22464633
13	Mamadou Alassane DEM	Membre	46995901
14	Abou SY	Membre	46753778

Financement :

Cette étude a été possible grâce au généreux support du people américain à travers l'Agence des Etats Unis pour le Développement International (USAID). Le contenu relève de la responsabilité de Save the Children et de ses partenaires et ne reflète pas nécessairement la vision de USAID ou du gouvernement américain.

Informations complémentaires :

Save the Children International, Bureau Régional Afrique de l'Ouest et du Centre ;
-ACF-Espagne, Bureau Mauritanie
- Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Mauritanie

- **www.hea-sahel.org**